

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 1^{er} juin 2023 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ravalia, appuyée par l'honorable sénatrice Duncan, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-253, Loi concernant un cadre national sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Dean propose, appuyé par l'honorable sénatrice Omidvar, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière